



MS. FATHIA HEDHILI MESSOUS

ALGERIA

PALU Vice president, North Africa

Contributing to women's equality is not only a moral imperative, but it is also the smartest thing to do economically.

It is not disputed that women have achieved great achievements around the world during the last century. Higher educated and highly educated women have also increased their chances of getting a better job and many families are able to provide a better future for their daughters.

Unfortunately, to date, some women are still struggling to access education or health care, while others are fighting for better wages. Women also face real risks to their safety, including the risk of female genital mutilation, domestic violence or sexual assault.

Achieving gender equality requires strong political will and coordinated efforts from governments, civil society, international organizations and other organizations.

To this end, legal and regulatory reforms can be an important first step.

They must be able to provide legal protection against sexual harassment in the workplace, remove restrictions on the employment of women, reduce the risk of exclusion of women from certain sectors of the economy and, above all, adopt laws providing for pay. equal for equal work.

At the same time, these reforms must enable women to access positions of responsibility and decision-making. Greater representation of women in these positions would enhance stability and increase resistance to market fluctuations.

It is also imperative to urgently include the principle of gender equality in national laws. Therefore, political rights are considered one of the most important rights enshrined in international conventions and national laws, starting with the Constitution as the supreme value of the hierarchy of laws that enshrines the principle of gender equality.

Only these measures are likely to allow women to enjoy equal opportunities to realize their full potential and thus achieve a world not only fairer, but also more prosperous.



MS. FATHIA HEDHILI MESSOUS

ALGÉRIE

PALU Vice-président, Afrique du Nord

Contribuer à l'égalité des femmes n'est pas seulement un impératif moral, mais c'est aussi la chose la plus intelligente à faire sur le plan économique.

Il n'est pas contesté que les femmes ont réalisé de grandes réalisations dans le monde entier au cours du siècle dernier. Les femmes diplômées de l'enseignement supérieur et hautement qualifiées ont également accru leurs chances d'obtenir un meilleur emploi et de nombreuses familles sont en mesure d'offrir un meilleur avenir à leurs filles.

Malheureusement, à ce jour, certaines femmes ont encore du mal à accéder à l'éducation ou aux soins de santé, tandis que d'autres se battent pour de meilleurs salaires. Les femmes font également face à des risques réels pour leur sécurité, notamment le risque de mutilation génitale féminine, de violence domestique ou d'agression sexuelle.

La réalisation de l'égalité entre hommes et femmes requiert impérativement une volonté politique forte et des efforts coordonnés de la part des gouvernements, de la société civile, des organisations internationales et d'autres organisations.

À cette fin, les réformes juridiques et réglementaires peuvent constituer une première étape importante.

Elles doivent pouvoir assurer une protection juridique contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail, lever les restrictions à l'emploi des femmes, réduire le risque d'exclusion des femmes de certains secteurs de l'économie et surtout adopter des lois prévoyant un salaire égal pour un travail égal.

Parallèlement, ces réformes doivent pouvoir permettre aux femmes d'accéder à des postes de responsabilité et de prise de décision. Une plus grande représentation des femmes à ces postes renforcerait la stabilité et augmenterait la résistance aux fluctuations du marché.

Il est également impératif d'inclure d'urgence le principe de l'égalité des sexes dans les lois nationales. Par conséquent, les droits politiques sont considérés comme l'un des droits les plus importants consacrés dans les conventions internationales et les lois nationales, à commencer par la Constitution comme valeur suprême de la hiérarchie des lois qui consacre le principe de l'égalité des sexes.

Seules ces mesures sont susceptibles de permettre aux femmes de jouir de l'égalité des chances pour réaliser leur plein potentiel et ainsi réaliser un monde non seulement plus juste, mais également plus prospère ",